



APPEL À PROPOSITIONS : DÉFINITION DE MANDAT

Prière d'afficher et de diffuser

Titre du mandat :	Renforcement de capacités des OSC sur le cadre normatif national et international en matière de SSRD
Durée :	38 jours
Début du mandat :	Septembre 2022
Lieux du mandat :	Port-au-Prince et Sud-Est
Extrant :	1221

1. Contexte

La question de la santé sexuelle et reproductive, et des droits connexes (SSRD) des femmes et des adolescentes demeure un défi dans le monde et constitue un enjeu de droits humains important et reconnu particulièrement dans les pays en voie de développement. Malgré les engagements mondiaux et nationaux pour accélérer les progrès en matière de SSRD, notamment pour les femmes et les adolescentes, le manque d'accès à des informations et à des services de santé sexuelle et reproductive (SSR) complets et de qualité ont encore de lourdes conséquences sur celles-ci, affectant du même coup les familles et les communautés.

Les inégalités des genres en Haïti sont un obstacle important à la capacité des femmes et des adolescentes à exercer leurs droits en matière de SSRD. Le manque de pouvoir décisionnel des femmes et des adolescentes concernant la SSRD, l'accès et le contrôle limité aux ressources et aux services publics ainsi que les normes socio-culturelles perpétuent les inégalités des genres et les violences sexuelles fondées sur le genre (VSFG). Le cadre légal haïtien n'offre pas non plus l'encadrement nécessaire à l'application et au respect de ces droits.

Le Projet FANMKAD (Fanm Kanpe Ak Diyite – Femmes et filles debout avec dignité pour nos droits sexuels et reproductifs) a été élaboré en vue d'améliorer l'exercice du droit à la santé des Haïtiennes et des Haïtiens, particulièrement à la SSRD des femmes et des adolescentes. En ce sens, le Projet FANMKAD utilisera une approche multisectorielle basée sur deux composantes :

1. Le renforcement du continuum de soins pour les femmes et les adolescentes, intégrant notamment la participation des organisations de la société civile (OSC), surtout les organisations de défense des droits des femmes et adolescentes (ODDFA), par l'offre d'un ensemble de services de SSR respectueux des droits, adaptés à l'âge et aux genres et gérés selon des principes de gouvernances inclusives ; et
2. La mobilisation sociale active des parents, des hommes, des adolescents et des leaders d'opinion et le renforcement des connaissances en matière de SSRD des femmes et des adolescentes pour assurer une transformation positive dans les zones ciblées; et le renforcement des

capacités des OSC, dont les ODDFA, à faire la promotion des droits sexuels et reproductifs (DSR) à l'échelle nationale et internationale, à fournir des services respectueux des DSR et de l'égalité des genres (EG), ainsi qu'à accompagner les survivantes de VSFG dans leurs efforts à réclamer la mise en œuvre de leurs DSR.

Le Projet FANMKAD est mis en œuvre au niveau départemental dans six (6) communes du Sud-Est (Jacmel, Marigot, Cayes-Jacmel, Belle-Anse/Grand-Gosier, Thiotte et Anse-à-Pitre) et au niveau national à Port-au-Prince (PAP), sur une période de quatre (4) ans, par un consortium de trois (3) organisations canadiennes : CARE Canada, SANTÉ MONDE et Avocats sans frontières Canada (ASFC). Le projet bénéficie de l'appui financier d'Affaires Mondiales Canada (AMC).

Ce mandat cible le renforcement des capacités des organisations engagées dans le plaidoyer et dans la prise en charge des victimes de violations de leurs DSR et/ou désireuses de participer. Il est particulièrement axé sur le cadre juridique haïtien et cherche à favoriser une bonne connaissance ainsi qu'une bonne compréhension des lois relatives à la santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) et les VSFG par rapport aux enjeux d'EG et aux normes internationales en la matière. Ces nouvelles connaissances devraient également leur permettre d'établir un dialogue constructif avec l'État haïtien par la formulation de propositions et de recommandations pour l'adoption de normes et de politiques plus favorables à la mise en œuvre des droits en SSR des femmes et adolescentes. Ainsi, ASFC est à la recherche d'un.e consultant.e spécialisé.e dans les DSR avec une bonne maîtrise du cadre normatif et du contexte haïtien.

2. Objectif général

Ce mandat vise à renforcer les capacités des organisations et des réseaux de femmes sur la SDSR et l'accompagnement des femmes et adolescentes victimes de violations de ces droits dans le département du Sud-Est et de l'aire métropolitaine.

3. Objectifs spécifiques

L'accompagnement visera plus spécifiquement à :

1. Accroître leurs connaissances et compréhension du cadre juridique haïtien sur la SDSR et les VSFG par rapport aux enjeux d'EG et aux normes internationales en la matière ;
2. Mettre à leur disposition un document d'analyse juridique approfondie sur la thématique sélectionnée ;
3. S'assurer de l'appropriation, par les organisations de la thématique développée dans le cadre de l'analyse juridique sensible au genre ;
4. Contribuer au renforcement ou à la redynamisation des réseaux de défenseuses des DSR des femmes et des adolescentes haïtiennes ;
5. Renforcer les capacités des organisations de défense des droits des femmes et des adolescentes à faire valoir leurs droits en matière de SSR et d'EG ;
6. Outiller les organisations afin qu'elles soient en mesure de fournir un accompagnement de qualité aux femmes et aux adolescentes en matière de DSR et de VSFG.



4. Résultats attendus

1. Les OSC ont une bonne connaissance et compréhension du cadre juridique haïtien qui encadre la SDRS et les VSFG par rapport aux enjeux d'EG et aux normes internationales en la matière ;
2. Les OSC ont à leur disponibilité un document d'analyse juridique approfondie sur la thématique sélectionnée ;
3. Les OSC maîtrisent et s'approprient une thématique spécifique de la SDRS ;
4. Les réseaux ciblés sont redynamisés et sont en mesure de poursuivre leur travail ;
5. Les organisations sont en mesure de faire la promotion et de défendre leurs droits en matière de SDRS ;
6. Les OSC et les organisations de défense des droits des femmes et des adolescentes sont en mesure d'offrir un accompagnement de qualité aux femmes et aux adolescentes en matière de SDRS et de VSFG.

5. Méthodologie

Au moment du dépôt de candidature, le ou la consultant.e aura à soumettre une proposition méthodologique adaptée qui prend en compte la production de l'analyse et la réalisation des formations sur le cadre juridique afin de répondre aux objectifs précédemment mentionnés. La méthodologie soumise devra être développée dans une perspective de renforcement de capacités des OSC en vue de favoriser leur participation active et de générer un réel transfert de connaissances sur le plan juridique en matière de SSRD sensible au genre. La proposition inclura un chronogramme détaillé avec les différentes étapes d'atteinte des objectifs et de remise des livrables.

Le ou la consultant.e aura à produire un document d'analyse approfondie sur la libre disposition de son corps par la femme en droit haïtien. L'analyse permettra d'identifier les principaux défis ou lacunes du cadre normatif en matière de SSRD. Pour faciliter la vulgarisation du document, un aide-mémoire sera également produit dans le cadre du mandat.

La personne retenue aura par la suite à développer des modules de formation, un document de support et devra assurer l'animation de six jours de formation dans l'aire métropolitaine et le Sud-Est à raison de trois jours par région. La formation portera sur le cadre juridique national et international en matière de SSRD ainsi que sur les défis et lacunes identifiés dans le document d'analyse.

La personne retenue relèvera de l'équipe du projet, notamment la conseillère juridique. ASFC travaillera donc en étroite collaboration avec le ou la consultant.e retenu.e afin de faciliter le déroulement de la consultation, les rencontres et ateliers de formation avec les OSC et fournir certains conseils stratégiques pour le développement du plan et de l'analyse approfondie. Il est à noter que, outre les livrables spécifiques associés à ce mandat, il est attendu du ou de la consultant.e un rapport provisoire, un atelier de validation de l'analyse approfondie et du plan des formations, ainsi qu'un rapport final.

6. Dates clés

Le mandat se déroulera sur une période de trente-huit (38) jours suivant un calendrier de travail à valider avec ASFC en septembre 2022. La période de consultation ne doit pas dépasser quatre mois.

7. Livrables attendus et activités à prévoir

Livrables	Nombre de jours
Une proposition méthodologique finale, incluant le plan préliminaire de l'analyse juridique, le calendrier de travail, la stratégie de renforcement des capacités des OSC et l'offre financière après intégration des commentaires d'ASFC.	3
Rédaction et soumission de la première ébauche de l'analyse par le consultant.	15
Soumission de la seconde ébauche après intégration des commentaires d'ASFC.	4
Réalisation d'un atelier de présentation du document.	1
Insertion des corrections et finalisation de l'analyse.	2
Préparation d'un aide-mémoire de l'analyse juridique aux fins de publication et diffusion.	2
Intégration des commentaires d'ASFC sur l'aide-mémoire et remise du document final.	1
Préparation et soumission des modules de formation pour le Sud-Est et l'aire métropolitaine.	2
Formation dans le Sud-Est sur le cadre juridique en matière SSRD.	3
Formation dans l'aire métropolitaine sur le cadre juridique en matière de SSRD.	3
Rapport provisoire.	1
Rapport final.	1
Total	38

8. Profil recherché

Qualifications

- Détenir un diplôme universitaire dans le domaine du droit ou de tout autre domaine connexe pertinent ;
- Au moins cinq (5) années d'expériences professionnelles dans le domaine des SSRD en Haïti ;
- Expérience avérée en SSRD, dans la réalisation de formation et en renforcement de capacités d'OSC ;
- Excellentes capacités en matière de développement de plan et d'outils juridiques ainsi que de rédaction de rapports ;



- Maîtrise des enjeux politiques et juridiques au niveau international et national dans le domaine de la SSRD ;
- Parfaite maîtrise du français et du créole (oral et écrit) ;
- Connaissance du contexte sociopolitique et de la situation des droits humains en Haïti ;
- Capacité de travailler avec d'autres acteurs concernés, sens de la diplomatie, et vision stratégique ;
- Grandes capacités pour le travail d'équipe, entregent, intelligence interpersonnelle et interculturelle, esprit d'initiative et débrouillardise ;
- Être sur place pendant la durée du mandat ;
- Disposition à se déplacer ;
- Forte motivation associative et sens de la solidarité internationale ;
- Maîtrise des outils et logiciels informatiques requis pour la réalisation du plan et ainsi que la rédaction des autres livrables prévus ;
- Forte capacité à gérer le temps et les priorités.

Atouts

- Être avocat.e spécialisé.e dans les DSR ;
- Expérience ou connaissances liées aux SSRD en Haïti ;
- Connaissances des instruments de protection des droits humains ;
- Maîtrise de la terminologie juridique.

9. Processus de sélection

Le ou la consultant.e sera payé.e sur la base du montant consigné dans le contrat avec ASFC. Tous les frais liés au mandat sont à la charge du ou de la consultant.e et doivent être inclus dans l'offre financière.

L'offre financière doit être rédigée en dollars américains (USD) incluant au minimum des détails sur les frais de consultation et les coûts opérationnels de la consultation tels que les frais de déplacement. La proposition financière doit être séparée en « honoraires » et en « frais ».

Le paiement de la prestation sera réalisé en plusieurs tranches à savoir :

- 30% à la signature du contrat ;
- 30% après la remise de l'analyse et de l'outil vulgarisé ;



- 40% après la formation et la validation du rapport final de la consultation.

Critères d'évaluation

- Compréhension du mandat/qualité de l'offre : 20%
- Pertinence et faisabilité de la méthodologie : 30%
- Expérience du ou de la soumissionnaire : 15%
- Échéancier de travail et présentation des livrables : 15%
- Offre financière : 20%

Les personnes intéressées doivent soumettre leur dossier de candidature d'ici au **7 septembre 2022** par courriel.

Les candidatures doivent être soumises à l'adresse suivante : recrutement.haiti@asfcanada.ca. S.V.P. inscrire comme objet du courriel « Recrutement – Formation cadre normatif SSRD ».

Les dossiers de candidature doivent comprendre les éléments suivants :

- Méthodologie détaillée incluant le plan préliminaire de l'étude
- C.V.
- Lettre de motivation ;
- Proposition financière.

Nous remercions tou.te.s les candidat.e.s de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.